

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00636

Numéro SIREN : 790 233 340

Nom ou dénomination : AUDIT ASSOCIES MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt 4430



St Jean de Védas le 10 février 2023

Madame la Présidente
Tribunal de Commerce Montpellier
9 rue de Tarragone
34070 MONTPELLIER

Objet : Requête Prorogation Assemblée générale des comptes sociaux

Madame la Présidente

Je soussigné Jean Paul Lacombe, président de la Société AAM, Société par Actions simplifiée au capital de 2000 € dont le siège social est 67 Route de Béziers – 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 790 233 340 a l'honneur de vous exposer :

- Que la société a, conformément a ses statuts, clôturés les exercices sociaux clôturant les 31.12.2017-31.12.2018-31.12.2019-31.12.2020 et 31.12.2021 qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de ces exercices.
- Que pour les motifs suivants : en raison de sérieuses divergences entre les deux associés de la société en situation de blocage et dans l'attente des décisions judiciaires, notamment l'arrêt de la cour d'appel de Nîmes, les assemblées générales n'ont pu se tenir dans les délais légaux.
- La cour d'appel de Nîmes dans un arrêt en date du 11 janvier 2023 a confirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 1 Avril 2022 : prononçant la résolution de la cession des 499 actions en date du 13 Octobre 2017 conclu entre Mr Jean Paul LACOMBE (cédant) et Mr José MARTIN GONZALEZ (cessionnaire).
- Qu'une assemblée Générale des associés est convoquée le 10 Mars 2023 a 11 heures pour prendre acte de ces décisions judiciaire et modifier les statuts en conséquence.



Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Madame la Présidente de proroger jusqu'au 30 Avril 2023, le délai de réunion de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes sociaux des exercices 2017-2018-2019-2020 et 2021

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Jean-Paul LACOMBE
Président de la société AAM

PJ : Jugement du Tribunal Commerce Nîmes du 01 avril 2022
Arrêt de la Cour d'appel de Nîmes du 11 janvier 2023
Extrait des minutes tribunal Commerce Montpellier



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

ORDONNANCE

Nous, Nadine BAPTISTE présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier,
Vu la requête ci contre et les motifs y exposés,

Vu les articles L223-26, L241-5, L225-100, et R225-64 du Code de Commerce
autorisons:

AUDIT ASSOCIES MEDITERRANEE

67, Route de Béziers

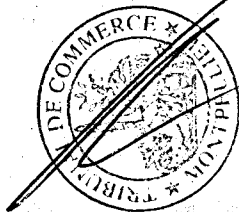
34430 Saint-Jean-de-Védas

Numéro RCS :790 233 340 , Numéro de gestion :2013 B 636

A prolonger jusqu'au 30 AVRIL 2023 L EXERCICE CLOS LE 31.12.2019
le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Fait et donné à Montpellier le 14/03/23

Le greffier associé



p/ le Président

~~le juge délégué~~